



CSAD du 6/02 /23

Département de l'Hérault

Compte-rendu du **SNALC**

➤ **Présents** M. MAUNY (IA-DASEN-DSDEN 34), Mme GERONES-TROADEC (DAASEN-DSDEN34, M. RAYMOND (DAASEN-DSDEN 34), Mme MASNEUF (SG-DSDEN 34), Mme GELY (DIMEF-Gestionnaire 1d), Mme GUIGNERY (SME, gestionnaire 1^{er} degré), M MUNIER (DIMEF 1^{er} degré et collèges)

OS : FNEC-FP-FO, FSU, SNALC, SUD Education, UNSA.

➤ **Déclarations liminaires** : FSU, UNSA éducation, SNALC, FNEC-FC-FO, SUD éducation.

➤ **Réactions de l'administration:**

+11500 habitants sur l'Hérault. Cela ne se traduit pas forcément en augmentation du nombre d'élèves. On constate même une baisse du nombre d'élèves à Montpellier.

L'IPS n'est pas le seul indice dont on tient compte.

Il est difficile de trouver des enseignants volontaires pour enseigner en ULIS. L'ouverture des ULIS 1^{er} degré doivent être en corrélation avec celles du second degré.

Le budget EN est toujours en augmentation.

Les contractuels sont en baisse dans l'Hérault. 80 personnes l'année dernière, 57 cette année.

Il n'y a pas de fermeture de classe au moment des fusions. Les fusions ont pour objectif de donner de la cohérence à un groupe scolaire.

Pour la fusion Kipling, Baudelaire de Montpellier, M le DASEN sera vigilant.

Concernant la formation des directeurs depuis la loi Rihac, le délai de réaction était très court pour la mettre en place cette année. Deux journées étaient initialement prévues sur des vacances scolaires. La programmation initiale a été modifiée. L'Education Nationale va effectivement tester l'engagement des futurs directeurs.

DOTATIONS, OUVERTURE ET FERMETURES DE CLASSES

Présentation de l'administration

- 1667 élèves de moins prévus dans l'Académie (64 000 élèves de moins au national).
- 96734 élèves attendus dans l'Hérault à la rentrée 2023 (soit -600 élèves).
- P/E académique hors Lozère = 5.90 en 2022 et 5.95 en 2023
- L'Hérault obtient 22 postes.
- Le taux d'encadrement en éducation prioritaire est à 7.50 et à 5.45 hors éducation prioritaire dans l'Hérault.
- E/C=23, plus faible en maternelle qu'en élémentaire.
- 17.96 élèves par classe en moyenne en éducation prioritaire.

- E/C hors éducation prioritaire : 24.08
- Depuis 2013, +3983 élèves
- Il n'y a pas de fermeture de poste RASED mais certains postes vacants ont été gelés pour financer des dispositifs d'accueil d'élèves à besoins éducatifs particuliers. 144 emplois sont dédiés au RASED.
- En dédoublement GS, on atteindra 50% à la rentrée. Les 100% ne seront pas atteints en 2024, ce qui était l'objectif. Des problématiques de locaux sont pointées.
- Les nouveaux postes sont déployés pour les dédoublements (13) et les postes spécifiques (8 pour l'école inclusive).
- 82.4% de nos emplois sont rattachés administrativement à une école.
- 10.47% sont attribués aux remplacements, c'est au-dessus de la moyenne nationale.
- Le refus des temps partiels n'a pas augmenté.
- M. le DASEN fait distribuer un additif au document (ZIL). Cette nouvelle répartition des moyens de remplacement va augmenter le nombre d'enseignants remplaçants (+27 ZIL) mais sans augmentation des moyens globaux, car pris sur des fermetures de postes (-26 TRBD ASH et -1 TRBD).
- Un dispositif d'auto régulation à l'école pour une expérimentation nationale autisme sera implanté vraisemblablement sur Castelnaud, Lattes ou Lunel.
- Pour des problèmes de locaux, le poste spécifique « scolarisation des enfants de moins de 3 ans » prévu à la maternelle Van Gogh Montpellier n'est pas acté. La situation sera revue en juin.
- L'unité d'enseignement polyhandicap sera probablement implantée sur Prades le Lez, et sûrement reportée à 2024.

Ce qui a été discuté avec les OS

- Les absences non remplacées semblent augmenter. Pourtant M. le DASEN explique que depuis 2013, le taux de remplacement a augmenté.
- Les 4 collègues qui occupent les postes BD ASH supprimés seront repositionnés sur une circonscription au plus proche de leur domicile.
- **Ecoles placées en surveillance, nouvel examen des situation en ajustement :**
ABEILHAN école primaire
AGDE : J Ferry
BEZIERS : maternelle Marie Curie, Pellisson élémentaire,
CASTELNAU Mario Roustand
CEYRAS : primaire les Oliviers (attention particulière car c'est la 2e fermeture consécutive)
LAMALOU : maternelle
LUNEL VIEL élémentaire Courbet
MONTPELLIER : maternelle Pagnol, maternelle Boucher, primaire Juan Miro, Groupe scolaire Paty Aubrac, élémentaire Jules Simon (une vérification sera faite avec la mairie pour le local), élémentaire Macé.
PIGNAN : maternelle Loubet
- M le DASEN confirme les fermetures de Dickens, Malraux et Cheng Du à Montpellier mais elles sont placées en vigilance du fait des sections internationales.
- Il confirme également la fermeture d'Alignan du Vent, de Mario Roustan à Lunel, de Cotton à Sète qu'il justifie par une équité de traitement sur le territoire.

- Comment sont choisis les lieux des dispositifs ULIS ? Selon 3 points : Locaux, besoins, acceptation de l'équipe
- Pezenas B Lapointe : ouverture d'une 12^e classe, décharge de direction exceptionnelle.
- Décharge exceptionnelle à la Salvetat pour un an et pour Agde Ferry, M. le DASEN revient sur la fermeture qui sera réexaminés en juin. La décharge de direction est maintenue dans l'immédiat.
- M. le DASEN a évoqué la création de trois nouveaux groupes scolaires sur Montpellier, secteur Mosson : pôle nord et Hypatie pour une ouverture en 2025, et pôle sud en 2027.
- Les dispositifs EDAI sont reconduits. Un bilan sera fait.
- Deux postes d'enseignants référents sont créés. Les secteurs seront attribués ultérieurement.
- DTEI de J. BREL Montpellier : des discussions avec la Mairie sur l'accueil des enfants sur les temps périscolaires seront entamées.
- Il reste à peine 4 postes pour les ajustements de rentrée.

2 – FUSIONS

M. le DASEN ne reviendra sur aucune fusion.

Il rappelle que les conseils d'école sont consultés mais seulement pour avis.

NDLR : cette année 7 fusions dans le département ; la tendance s'accélère... au grand regret du SNALC (voir déclaration).

3- DISPOSITIFS DE DOUBLES

Les changements d'affectation des dispositifs désorganisent les équipes. Les ouvertures/fermetures se font en fonction des effectifs uniquement. M. le DASEN est attaché à une continuité pour les élèves avec la montée des dispositifs d'un niveau à l'autre.

Le SNALC met l'accent sur l'instabilité que cela peut engendrer pour les équipes.

4- DIRECTIONS

Il y a 4 ETP dégagés au final. M le DASEN préférera des ouvertures de classe s'il y a un reliquat de postes.

5- QUESTIONS DIVERSES

Contrats locaux d'accompagnement :

3 établissements :

- les oiseaux à Béziers avec un projet de lutte contre l'absentéisme, avec achat du logiciel pronote pour l'envoi de SMS aux familles,
- Ecole élémentaire F. Bazile à Montpellier et collège Fontcarrade : projet d'accueil de la communauté des gens du voyage

Ils utilisent ce dispositif qui leur permet de percevoir des moyens supplémentaires.

Notre école, faisons-la ensemble : l'Académie de Montpellier a perçu 870 000€ pour accompagner des projets, sur initiative des établissements.

Classes externalisées : des directeurs ont reçu des demandes en direct. M. le DASEN veut la liste des écoles concernées.

Dispositif d'aides en 6^e par les PE : reste sur la base du volontariat, le budget est prévu (HSE). On est dans une phase préparatoire. On ne connaît pas encore le nombre, c'est trop tôt.

Primes REP/REP+ pour les AESH : M le DASEN ne peut assurer les décisions ministérielles. C'est le SIG ASH qui gère et peut répondre.

Primes REP+ en maternelle : comment est attribuée la part variable ? Il y a trois tranches. C'est la circulaire du 1^{er} juillet 2021 qui fixe cette prime, variable d'une année à l'autre. La maternelle n'est pas un critère. Pour cette année, l'année totale est prise en considération, l'évaluation aura lieu en fin d'année scolaire.

Pondération éducation prioritaire en REP+ : Tout sera fait pour respecter le taux horaire, mais priorité est à la prise en charge des élèves.